

AVIS DE MARCHÉ PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE - N°08/2025

Aménagement d'un parking avenue des Ferrayonnes

1. Identification de l'acheteur public / pouvoir adjudicateur

Commune de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville / Place de la République - 06270 VILLENEUVE LOUBET (France)

Téléphone fixe : 04 92 02 60 31 / E-mail : commande-publique@villeneuveloubet.fr

Adresse Internet de l'acheteur public : www.villeneuveloubet.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

2. Procédure de passation

Le lot n°1 de la présente consultation est passé suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Le lot n°2 se verra attribué sans publicité ni mise en concurrence préalables en application des articles R.2123-1 et R. 2122-8 du code de la commande publique. Ce lot présente une valeur estimée inférieure à 40.000 € HT et n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics (A.M.P.)

L'acheteur public n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs publics.

3. Objet du marché et caractéristiques principales

Le marché a pour objet l'aménagement d'un parking avenue des Ferrayonnes.

La Commune de Villeneuve Loubet est bénéficiaire d'un emplacement réservé d'une emprise de 570 m² sur la parcelle AH 66, sise au 117 avenue des Ferrayonnes.

Sur cette emprise, la Commune souhaite aménager un parking et sécuriser le carrefour avenue des Ferrayonnes / avenue de la Libération (RD2085).

Plus précisément, l'Avenue de la Libération est notamment soutenue par un mur de soutènement de hauteur variable avec un fruit prononcé, buté en partie à mi-hauteur par le jardin de la parcelle AH 66.

Les travaux prévoient la substitution de ce mur par une micro-berlinoise clouée définitive disposée à l'arrière du mur poids et réalisée par passe pour permettre la démolition progressive du mur.

Cette disposition est prévue pour répondre d'une part à l'hétérogénéité des profondeurs de fondation du mur et d'autre part permettre une évolutivité ultérieure de l'aménagement global.

Code CPV principal : 45223300 - Travaux de construction de parkings

En respect de l'article L. 2113-10 du Code de la Commande Publique, le marché se décompose en deux (02) lots tels que décrits ci-après. Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour le lot n°1 uniquement.

Lot n° 1 - Génie civil

Code(s) CPV : 45233270 - Travaux de marquage d'emplacements de parking / 44113320 - Enrobés routiers / 45262620 - Murs de soutènement

Dans ce cadre, les travaux prévus comprennent :

- Les travaux préparatoires nécessaires à la réalisation de l'ouvrage dont l'abattage des arbres dans la parcelle, les platanes le long de l'Avenue de la Libération devant être conservés ;
- Les déviations de réseaux nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage ;
- La substitution du mur de soutènement maçonné actuel par une micro berlinoise tirantée ;
- La mise en œuvre d'un habillage gabions devant le béton projeté ;
- La création d'une longrine et d'un encorbellement pour le trottoir de l'Avenue de la Libération ;
- Des travaux de drainage et d'évacuation des eaux de ruissellement avec renvoi/déviations hors des zones d'emprise de l'ouvrage de soutènement ;
- La réalisation d'une poche de stationnements avec un revêtement perméable ;
- La réfection des voiries endommagées à l'issue des travaux ;
- Le marquage au sol sur le parking et l'Avenue des Ferrayonnes.

Lot n°2 – Eclairage public

Code CPV : 34928500 - Équipement d'éclairage public

Dans ce cadre, les travaux prévus comprennent :

- Les travaux préparatoires pour permettre une continuité de l'éclairage pendant les travaux
- Partie éclairage : pose et raccordement des points lumineux
- Partie SLT : reprogrammation du carrefour pendant les travaux

Comme stipulé ci-avant, le présent lot sera attribué sans publicité ni mise en concurrence préalables à la société CITEOS.

Le marché prendra effet à compter de la date de sa notification jusqu'à la réalisation complète de la prestation.

Conformément à l'article R. 2151-8 du Code de la Commande Publique, il est précisé que les variantes ne sont pas acceptées.

4. Visite de site obligatoire

Les visites se dérouleront entre 05/05/2025 et le 18/06/2025. Elles s'organiseront du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Aucune visite ne sera programmée en dehors de ces dates.

Les informations relatives à cette visite sont disponibles auprès du : Service bureau d'études infrastructure voirie /Tél : 04 92 13 44 20 / Mail : service-travaux@villeneuveloubet.fr

5. Conditions de participation

Le marché sera attribué, lot par lot, soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaires. En cas de groupement, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

En respect du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public a pris la décision d'examiner les offres avant les candidatures.

Dans ce cadre, conformément aux dispositions de de l'article R. 2144-4 du Code susmentionné, l'Acheteur Public n'exige que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public que ce dernier justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner.

L'examen de la candidature s'opèrera en respect des articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique ; ainsi que des articles L. 2142-1, R. 2143-1 et suivants, R. 2144-1 et suivants du même Code.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat putatif transmette, sur invitation de l'Acheteur Public, les documents référencés dans le dossier de consultation.

6. Examen des offres

Les offres seront jugées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique (60%) – le jugement de ce critère s'opèrera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (D.C.E.) tenu à disposition des candidats.
2. Offre financière proposée (40%).

7. Retrait des dossiers de consultation/modalités de remise des offres

Conformément aux articles R. 2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur le profil d'acheteur suivant :

<https://www.marches-securises.fr> / Mot-clé : Villeneuve Loubet

En respect du droit de la commande publique, la Commune assure la mise en œuvre d'une dématérialisation totale de ses procédures de marchés publics.

Il sera donc demandé aux candidats de remettre l'intégralité de leur offre par voie électronique via le profil d'acheteur mentionné ci-avant.

Les offres transmises par toute autre voie que la voie dématérialisée seront déclarées irrégulières et rejetées.

Conditions et mode de paiement : Le site d'accès est libre après inscription gratuite

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Date limite d'obtention des Dossiers de Consultation : Vendredi 20 juin 2025 à 11 heures 00.

8. Modalités essentielles de financement et de paiement.

Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants Code de la Commande Publique, l'exécution financière du marché s'opèrera dans les conditions suivantes :

Les prestations seront financées sur les fonds propres du budget communal.

Les prestations seront payées, au(x) Titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du Code de la Commande Publique ; à savoir, par mandat administratif après service fait à compter de la réception d'une demande de paiement dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de l'article en question sont précisées par le Décret modifié n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

9. Date limite de remise des offres

Le Vendredi 20 juin 2025 à 11 heures 00.

10. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

11. Renseignements complémentaires

La langue dans laquelle les dossiers devront être rédigés est : Le Français.

En application de l'article R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront obligatoirement adresser leurs demandes par voie électronique, via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. Date d'envoi de l'avis à la publication

Le 28 avril 2025